

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPEL-GUEZENNEC**

**EN DATE DU 28 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit février, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

**Membres en exercice** : 15

**Etaient Présents** : Gilbert LE VAILLANT, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Alain BOIN, Jean-Marc LE SAINT, Joële GERVAISE, Carole LAURENT, Aurélie LE GONIDEC, Damien LEVEQUE, Christine LE ROY, Loïc LE CALVEZ,

**Absents** : Thierry ROGER, Sonia DOLHEM,

**Absents excusés** :

Serge LE GOFF donne procuration à Gilbert LE VAILLANT,  
Michel LOZAHIC donne procuration à Christine LE ROY

**Secrétaire de séance** : Joële GERVAISE,

**1 – Approbation du PV du 29 novembre 2023**

Adopté à l'unanimité

**2 – Informations de Monsieur le Maire**

**Les petits Grapiers de Quemper-Guézennec**

La municipalité va s'efforcer d'éclairer l'histoire de ce qui est sans doute le plus grand drame humain de l'histoire de la commune avec 17 adolescents de Quemper-Guézennec qui ont péri dans le naufrage d'une goélette à st Pierre et Miquelon.

On peut considérer qu'il s'agissait de jeunes traités dans des conditions proches de l'esclavage.

C'est par un appel téléphonique récent de fin janvier d'une agence exerçant pour le compte d'une chaîne de télévision nationale que nous avons découvert cette histoire qui concerne au plus haut point l'histoire de la commune.

L'agence doit faire un reportage sur les communes concernées par le drame de ces enfants.

La municipalité avec l'aide de bénévoles s'est aussitôt engagée dans des consultations et recherches au niveau des registres communaux et départementaux

**Opération du plus Grand Musée de France organisée par la Sauvegarde de L'Art Français**

Parmi un nombre conséquent d'œuvres d'art, notre corbillard a été sélectionné pour concourir dans le cadre du plus Grand Musée de France.

Le 19 mars, la commune est invitée à l'oral des élèves de seconde qui ensuite devront voter pour choisir l'œuvre qu'ils sélectionnent.

### **Les terrains de Padel couverts**

L'architecte Pierre BOUGET y travaille pour nous présenter des esquisses.

### **Salle polyvalente**

Belle avancée des travaux, on espère une fin de chantier au 10 avril.

### **Le recensement**

Beaucoup de changements en quelques années. On relève que les grands logements sont le plus souvent occupés par peu de personnes.

On a trouvé quelques réticences de départ à se faire recenser, la peur des services des impôts n'y est sans doute pas étrangère. Après explication sur l'intérêt pour la commune, les choses se sont bien passées la plupart du temps.

Quelques exceptions limitées qui auraient pu être sanctionnées par un dépôt de plainte auprès du procureur. On a découvert des personnes vivants à demeure sur la commune et qui dans un contexte particulier ont même enquêté sur la santé financière de la commune et qui ensuite refusent de se faire recenser.

Cherchez l'erreur.

### **Deuxième phase de mise en place des panneaux de lieu-dits**

En 2024, nous entrons dans la 2<sup>ème</sup> phase d'installation des panneaux.

### **Complémentaire santé JUST SANTE et GROUPAMA**

Je propose d'informer les quemperrois à ce sujet

### **Rencontre avec les mémoires de la commune**

Toutes les personnes ayant la mémoire de la vie ancienne de la commune ont été invitées à se retrouver au restaurant scolaire pour échanger avec Michel Priziac

Michel Priziac est un ancien professeur, historien, auteur à ce jour de 42 livres notamment sur la vie en milieu rural au cours de la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>ème</sup> siècle et également spécialiste de l'origine des lieux dits.

Ses différentes investigations se concluront par la réalisation d'un livre sur la commune.

Je le dis tout de suite que ce livre n'a pas pour objectif de balayer toute l'histoire de la commune mais plutôt de rappeler la vie des gens au cours de ces périodes

### **Le risque de fermeture de classes**

Le RPI a été un temps fût sur la sellette à ce niveau.

La belle et efficace collaboration entre nous-mêmes et les parents d'élèves a permis de repousser le danger.

Parmi les éléments pris en compte : les statistiques des naissances, la construction des lotissements, la réfection des classes... Pour ce dernier point la commune a eu les félicitations appuyées de l'Education nationale pour les travaux effectués

## **3 – Rythmes scolaires**

L'éducation nationale demande de délibérer pour le maintien ou non de la semaine à 4 jours. A l'unanimité, des membres présents, la semaine scolaire de 4 jours est maintenue.

#### **4 – Fourrière animale**

La cotisation annuelle sollicitée est de 1 252,22 euros. Accord à l'unanimité.

#### **5 – Extinction de créances**

La trésorerie de GUINGAMP a transmis une demande d'effacement de dettes pour des loyers impayés. La dépense irrécouvrable s'élève à 695,79 €.

Accord à l'unanimité.

#### **6 – Subvention aux associations**

Monsieur le Maire précise que les subventions qui seront votées, seront versées aux associations seulement si les statuts, le compte-rendu de l'assemblée générale et le bilan sont adressés à la demande.

Les attributions sont les suivantes :

Trail de st-Maudez : 600 €, APERIP : 500 €, Médaillés militaires : 30 €, Anciens combattants : 250 €, Club des 2 rivières : 1 200 €, Raid des 2 rivières : 600 €, ASL Tennis : 600 €, Don du sang : 80 €, Humanitaire du Trieux : 50 €, Entente du Trieux : 1 200 €, La Vallée des saints : 100 €, la ligue contre le cancer : 20 €, Bâtiment CFA Côtes d'Armor : 40 €, Pays de Paimpol Athlétisme : 20 € et Paimpol et Paimpol Goëlo Judo : 20 €.

#### **7 – Numérotation des rues**

Il est décidé en partenariat avec la Poste de normaliser les adresses de la commune. La normalisation des adresses facilite l'accès pour les secours, la livraison des colis et des services. Le devis s'élève à 5 323,20 € TTC.

Accord à l'unanimité.

#### **8 – Zones d'accélération des énergies renouvelables**

Jean-Paul LE CALVEZ explique que dans le cadre de la loi d'accélération des ENR, il est demandé de recenser et de déclarer les sites dégradés sur la commune.

Il propose comme site dégradé, l'ancienne décharge de Pontrieux et les terrains de la zone de Poulogne.

Accord à l'unanimité.

#### **9 – SDE – Salle polyvalente et modification des horaires de l'armoire Pors Ludu**

Monsieur le Maire présente une proposition du SDE pour l'éclairage public à la résidence de l'Astrolabe. Elle s'élève à 20 500 € TTC à charge pour la commune 12 337,96 €.

Une deuxième proposition, pour la fourniture et la pose d'une lanterne à la salle polyvalente, pour sécuriser la sortie nocturne de la salle. La proposition s'élève à 7 500 € à charge pour la commune 4 513,88 €.

Accord à l'unanimité.

#### **10 – Investissements**

Une plaque vibrante et une découpeuse : 2 720 € TTC

Un aérateur pour l'entretien de la pelouse du stade : 4 263 € TTC

Divers panneaux de signalisation : 3 370,41 € TTC

Fourniture de signalisation 2<sup>ème</sup> tranche des panneaux de lieu-dits : 15 086,72 € TTC

5 abri-sonores (A Goasvilinic) pour l'écoute de documentaires : 34 344,00 € TTC

Un scanner professionnel : 990 €

Le maire présente le devis de bornage de la parcelle A n°664, afin d'y construire les terrains de PADEL pour un montant de 3 156,00 € TTC.

### **11 – Nomination d'un correspondant défense incendie**

Jean-Paul LE CALVEZ est nommé correspondant défense incendie. Accord à l'unanimité

### **12 – Tarifs communaux**

Monsieur le Maire propose une augmentation de 3% des tarifs communaux. Accord à l'unanimité

Carole présente le conseil des jeunes. Tilio TROADEC a été élu Maire, Louise LE SAINT et Louen LE MERRER sont désignés adjoints.

Une visite au Sénat est en phase d'organisation.

Les enfants souhaiteraient des ballons de basket à l'école et la pose de porte-manteaux sous le préau.

Une motion de soutien est votée pour le Collège Charles Brochen de Ponthieux.

Fin de séance : 19h45